

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29468**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Responsable de production industries mode et textile

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement - Union Française des industries mode et de l'habillement (UFIMH), Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile - Union des industries textiles (UIT)	Délégué Général Adjoint, Délégué Général

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3098 - Industries de l'habillement, 3106 - Industrie textile

#### Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales, 240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité de la direction, le responsable de production s'implique dans la production dès la réalisation des prototypes et/ou collections pour planifier les besoins humains et matériels. Il établit et suit des tableaux de bord pour suivre les différents indicateurs de la production dans le respect des objectifs de la direction (délais, rendements, chiffre d'affaire,...) et de la qualité attendue (réparations, retours clients,...). Pour cela, il s'appuie généralement sur une équipe d'encadrement, dont il assure le management.

Le titulaire de la certification doit être capable de :

- Préparer et organiser l'activité de production
- Suivre et optimiser les activités de production
- Manager les Ressources Humaines
- Maitriser et garantir l'obtention de la qualité
- Assurer la relation client

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries et entreprises de fabrication d'articles textiles et d'habillement; entreprises artisanales; confection textile haut de gamme et luxe

Responsable de production; ingénieur(e) de production; directeur(trice) d'unité de production; chef de service production; responsable de site; directeur(trice) de production; responsable de fabrication

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

H2505 : Encadrement d'équipe ou d'atelier en matériaux souples

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation :

La certification s'appuie sur une évaluation en 3 étapes mises en oeuvre par un binôme (organisme habilité et référent d'entreprise):

- Rédaction d'un livret du candidat
- Grille d'audit et analyse des pratiques
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises. Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP.

Par validation des acquis de l'expérience :

- Etape de recevabilité de la demande du candidat
- Dossier de valorisation de l'expérience
  - accompagnement du candidat à la rédaction du dossier VAE
  - Entretien individuel avec le comité technique territorial
- Analyse du dossier par le comité technique territorial
- Propositions du comité technique territorial, destinées au jury national, sur les capacités acquises du candidat et/ou celles restant à acquérir

- Le dossier complet du candidat est adressé au jury national pour examen. Le jury délibère et décide de la validation ou non des différentes capacités. Le président décide de l'attribution partielle ou total du CQP. Il fait des préconisations en cas de validation partielle. Les composantes de la certification sont capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. la certification est délivrée dès lors que toutes les composantes qui la constituent sont obtenues.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Un jury national composé de 6 personnes, dont 50% sont des représentants d'employeurs et 50% des représentants de salariés. Le président de jury est désigné par l'ensemble des présents lors de chaque jury. Le jury formule un avis d'attribution totale ou partielle au vue de la synthèse des évaluations.
En contrat de professionnalisation	X	Un jury national composé de 6 personnes, dont 50% sont des représentants d'employeurs et 50% des représentants de salariés. Le président de jury est désigné par l'ensemble des présents lors de chaque jury. Le jury formule un avis d'attribution totale ou partielle au vue de la synthèse des évaluations.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	Un jury national composé de 6 personnes, dont 50% sont des représentants d'employeurs et 50% des représentants de salariés. Le président de jury est désigné par l'ensemble des présents lors de chaque jury. Le jury formule un avis d'attribution totale ou partielle au vue de la synthèse des évaluations.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Responsable de production industries mode et textile" avec effet au du 21 décembre 2017, jusqu'au du 21 décembre 2022.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Pas de statistiques : le CQP est nouvellement créé : la traçabilité est garantie sur une plateforme dématérialisée permettant de retracer les CQP réalisés.

Des flux potentiels :

L'étude d'opportunité a identifié un minimum de 63 personnes concernées sur un échantillon de 103 entreprises en 2015.

Responsables de production :

52% de plus de 50 ans

65% d'entreprises répondantes n'ayant pas encore anticipé leur remplacement en cas de départ

Parmi les autres, 43% pensent au recrutement externe et 33% au recrutement interne (20 créations/remplacements envisagés)

55% de répondants estimant avoir des besoins de formation, tant pour les personnes déjà en poste que pour de nouveaux arrivants sur 2016-2018 (63 personnes)

L'analyse auprès des entreprises a mis en évidence 3 profils de candidat(e)s pour devenir Responsable de production :

Expert Produit Textile-Habillement : Doté d'une expérience sur les produits, c'est un ex-Agent des Méthodes, monteur de prototypes, expert des produits et procédés de fabrication, contrôle qualité...

Expert de fabrication Habillement : Issu de la production et qui a accédé progressivement aux postes d'encadrement (moniteur, responsable de groupe...)

Manager de production Hors Habillement : Doté d'une expérience de gestion de production hors secteur et/ou d'une forte formation initiale dans la gestion de production (TS, Licence Pro Gestion de Production, Ingénieur). Pour ce profil, des modules d'introduction liés à

l'organisation et au process dans une entreprise de confection sont nécessaires.

**Autres sources d'information :**

[www.opcalia.com](http://www.opcalia.com)  
[www.observatoiremodetextilescuir.com](http://www.observatoiremodetextilescuir.com)  
[www.textile.fr](http://www.textile.fr)  
[www.lamodefrancaise.org](http://www.lamodefrancaise.org)

UIT

UFIMH

**Lieu(x) de certification :**

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'habillement - Union Française des industries mode et de l'habillement (UFIMH) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche du textile - Union des industries textiles (UIT) : Île-de-France - Hauts-de-Seine ( 92) [Clichy]

Union des industries textiles (UIT)  
37-39 rue de Neuilly  
92110 Clichy  
Union Française des Industries Mode et Habillement (UFIMH)  
8 rue de Montesquieu  
75001 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

- IFTH : [www.ifth.org](http://www.ifth.org)  
IFTH à Troyes - Ifth - 270 rue du Faubourg Croncels - 10000 Troyes  
IFTH Nantes - IFTH - Techno Campus Composite - Bat A2 - Chemin du Chaffault - 44340 Bouguenay  
IFTH - 14 rue des Reculettes - 75 013 Paris  
- CREATECH à Roanne (42) - [www.createch-formation.fr](http://www.createch-formation.fr)  
CREATECH - 1 Rue Charbillot, 42300 Roanne  
- INFORMA à Roubaix (59) - [www.informa-formation.com](http://www.informa-formation.com)  
INFORMA - 1 rue des Ecoles - CS 30497 - 59059 Roubaix cedex 1  
- CEPITRA à Lyon (69) - [www.cepitra.fr](http://www.cepitra.fr)  
CEPITRA - Villa Créatis - 2 rue des Mûriers - 69258 Lyon 9e cedex

**Historique de la certification :**

Modalité d'élaboration des références :  
- CPNEFP de la branche de l'habillement  
- CPNEFP de la branche du textile